|  |  |
| --- | --- |
| **MODELE N°1 bis** | **Modèle de délibérations concordantes pour une collectivité et un établissement public rattaché** |
| **A prendre par L’ (LES) ETABLISSEMENT(S) RATTACHE(S)**  **dans les meilleurs délais et ce, avant le 8 juin 2022** |

**Délibération n°…….. du Conseil d’Administration du ……..……..**

**Objet : Création d’un Comité Social Territorial commun entre la collectivité et les établissements publics rattachés (CCAS et/ou Caisse des Écoles)**

Le Président précise aux membres du Conseil d’administration que les articles L. 251-5 à L. 251-10 Code Général de la Fonction Publique prévoient qu’un Comité Social Territorial est créé dans chaque collectivité ou établissement employant au moins cinquante agents ainsi qu’auprès de chaque centre de gestion pour les collectivités et établissements affiliés employant moins de cinquante agents ;

Il peut être décidé, par délibérations concordantes des organes délibérants d’une collectivité territoriale et d’un ou plusieurs établissements publics rattachés à cette collectivité de créer un Comité Social Territorial commun compétent à l’égard des agents de collectivité et de *(ou des)* établissement*(s)* à condition que l’effectif global concerné soit au moins égal à cinquante agents.

Considérant l’intérêt de disposer d’un Comité Social Territorial commun compétent pour l’ensemble des agents de la collectivité, du CCAS et/ou Caisse des Écoles

Considérant que les effectifs d’agents titulaires, stagiaires, contractuels de droit public, contractuels de droit privé au 1er janvier 2022 :

- commune = (nombre) agents,

- *CCAS = (nombre) agents,*

- *Caisse des Écoles = (nombre) agents,*

permettent la création d’un Comité Social Territorial commun.

Le Président propose aux membres du Conseil d’Administration la création d’un Comité Social Territorial commun compétent pour les agents *du* CCAS et/ou Caisse des Écoles et de la commune.

Le Conseil d’Administration, après avoir délibéré, décide la création d’un Comité Social Territorial commun des agents *du* CCAS et/ou Caisse des Écoles et de la commune.

Adoptée *à l’unanimité des membres présents,*

*ou*

- à (nombre de voix) pour,

- *à (nombre de voix) contre,*

- à (nombre) abstention(s).

Fait à ………………, le ………………

Le Président

Signature